

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-25

Séance du 20 mars 2018

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 8 procurations
Votes pour : 50	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	12 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (42) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, , MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, MIR André, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, SERMET André, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande.

Titulaires absents non représentés (14) : VIDAL Thierry, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, MUR François, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BRUN Didier, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique.

Procurations (8) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
SOLANA Michel à RICARD Louis
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
GAY Eric à CHAZOTTES Michel
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
CARMOUSE Catherine à GISTAU Patrick
FORGUE Pierre à MIR André
MIR Jean-Henri à POME Maryse

Monsieur Jean-Michel CARROT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président présente les comptes administratifs principal et annexes 2017 de la Communauté de Communes Aure Louron.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, M. CARRERE ne prenant part ni au débat ni au vote,

OBJET : Approbation des
comptes administratifs de la
CCAL – exercice 2017

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif Principal de la CCAL 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		257 459,26 €	11 654,42 €		11 654,42 €	257 459,26 €
Opérations de l'exercice	3 838 508,83 €	4 197 136,38 €	151 996,53 €	50 128,88 €	3 990 505,36 €	4 247 265,26 €
TOTAUX	3 838 508,83 €	4 454 595,64 €	163 650,95 €	50 128,88 €	4 002 159,78 €	4 504 724,52 €
Résultats de clôture		616 086,81 €	113 522,07 €			502 564,74 €
Reste à réaliser			42 245,50 €		42 245,50 €	
TOTAUX CUMULES		616 086,81 €	155 767,57 €			460 319,24 €
RESULTATS DEFINITIFS		616 086,81 €	155 767,57 €			460 319,24 €

Cpte annexe Ordures Ménagères 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	1 751 100,80 €	1 903 895,38 €	569 286,37 €	584 697,11 €	2 320 387,17 €	2 488 592,49 €
TOTAUX	1 751 100,80 €	1 903 895,38 €	569 286,37 €	584 697,11 €	2 320 387,17 €	2 488 592,49 €
Résultats de clôture		152 794,58 €		15 410,74 €		168 205,32 €
Reste à réaliser			44 037,00 €	13 000,00 €	44 037,00 €	13 000,00 €
TOTAUX CUMULES		152 794,58 €	44 037,00 €	28 410,74 €		137 168,32 €
RESULTATS DEFINITIFS		152 794,58 €	15 626,26 €			137 168,32 €

Cpte annexe de la Régie d'Eau et d'Assainissement 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		11 130,28 €		11 351,83 €		22 482,11 €
Opérations de l'exercice	30 030,13 €	20 063,00 €	8 399,00 €	1 878,45 €	38 429,13 €	21 941,45 €
TOTAUX	30 030,13 €	31 193,28 €	8 399,00 €	13 230,28 €	38 429,13 €	44 423,56 €
Résultats de clôture		1 163,15 €		4 831,28 €		5 994,43 €
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		1 163,15 €		4 831,28 €		5 994,43 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 163,15 €		4 831,28 €		5 994,43 €

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

La Vice-Présidente,
Maryse BEYRIE


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU